



# Études et Résultats

N° 187 • septembre 2002

*La dépense courante de santé a atteint 148 milliards d'euros en 2001, soit en moyenne 2 437 euros par habitant. Le montant de la consommation de soins et de biens médicaux est de 128 milliards d'euros, soit une augmentation par rapport à 2000 de 5,8 % en valeur et de 5,2 % en volume. Cette augmentation est plus élevée que celle observée l'année précédente, portant à 8,7% contre 8,5 % en 2000 la part de la consommation de soins et de biens médicaux dans le PIB. Le médicament, dont l'augmentation a été de 8,3 % en valeur et 9,5 % en volume en 2001, est le secteur qui contribue le plus à la croissance de la consommation en volume, suivi des soins ambulatoires et du secteur hospitalier. La dépense nationale de santé représente, en 2001, 9,5 % du Produit intérieur brut (PIB) contre 9,4 % l'année précédente. En 2000, la France était placée en quatrième position des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).*

## Les Comptes de la santé en 2001

**L**e Compte de la santé, l'un des comptes satellites de la Comptabilité nationale, évalué chaque année le montant de l'ensemble des postes de la consommation médicale. Il décrit le financement de la dépense courante de santé qui comprend l'ensemble des dépenses effectuées dans le secteur de la santé (encadré 1). Les Comptes de la santé permettent à ce jour d'analyser, selon les sources et méthodes de la base 1995 des Comptes nationaux, l'évolution des dépenses de la dernière décennie (encadré 2).

En 2001, au total, 148 milliards d'euros ont été dépensés pour la santé, soit en moyenne 2 437 euros par habitant. Au sein de cette dépense totale, 128 milliards d'euros ont été directement affectés à la consommation de soins et de biens médicaux, soit 2 098 euros par habitant.

**La consommation de soins et de biens médicaux en 2001 : +5,8 % en valeur et +5,2 % en volume**

En 2001, la consommation de soins et de biens médicaux en valeur (tableau 1) est en augmentation de +5,8 %, contre +5,5 % en 2000. En volume (graphique 1), la croissance dépasse celle observée depuis 1990 : +5,2 % en 2001 contre une moyenne an-

**Annie FENINA**

Ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité  
Ministère de la Santé, de la famille et des personnes handicapées  
DREES



Ministère des Affaires sociales,  
du travail et de la solidarité

Ministère de la Santé,  
de la famille  
et des personnes handicapées

nuelle de +1,4 % de 1994 à 1997, de +3,0 % de 1998 à 1999 et de +4,6 % en 2000. Cette croissance, supérieure en volume à celle enregistrée au début de la décennie (4,7 % en 1991), reste infé-

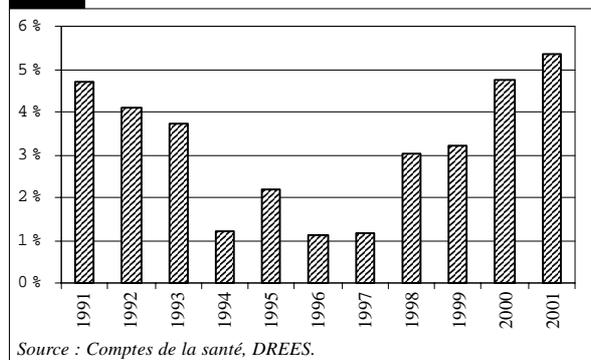
rieure en valeur (+6,8 % en 1991) car les prix des soins et biens médicaux évoluent faiblement depuis 1997 (+0,7 % par an contre +2 % par an entre 1990 et 1995).

La part de la consommation de soins et de biens médicaux dans le Produit intérieur brut (PIB) s'accroît de 0,2 point en 2001 pour atteindre 8,7 %, soit plus que son niveau de l'année 1995. Cette part, relativement stable depuis 1993, après une phase de croissance importante observée entre 1990 (7,8 %) et 1993 (8,5 %), semble à cet égard croître de nouveau depuis 2000 (graphique 2). La part de la con-

sommation de soins et de biens médicaux dans la consommation effective des ménages atteint, quant à elle, 12,6 % après être passée de 11,4 % en 1990 à 12,4 % en 1995 (graphique 3).

Les médicaments, les soins ambulatoires et l'hôpital jouent, dans cet ordre, un rôle essentiel dans la croissance de la consommation de soins et de biens médicaux en volume (graphique 4) : leurs contributions sont respectivement de +2,0 points, +1,6 point et +0,9 point. Toutefois, en valeur, ce sont les soins hospitaliers suivis des médicaments et des soins ambulatoires qui y ont apporté les contributions les plus fortes, soit respectivement, +1,9, +1,7 et +1,4 point. De 1990 à 1997, c'était également le secteur hospitalier qui avait le plus contribué à la progression des dépenses.

**G.01** taux de croissance de la consommation de soins et de biens médicaux aux prix de l'année 1990



**E.1**

Consommation et dépenses de santé

Les Comptes de la santé distinguent différents agrégats qui s'intègrent à l'analyse de l'évolution économique générale.

**La consommation médicale totale** (131 milliards d'euros en 2001)

Elle regroupe :

- La consommation de soins et biens médicaux (128 milliards). Elle comprend les soins hospitaliers et en sections médicalisées (soins aux personnes âgées), les soins ambulatoires (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, les laboratoires d'analyses, cures thermales), les transports sanitaires et les biens médicaux (médicaments, optique, prothèses, petits matériels et pansements).

- La médecine préventive.

**La dépense courante de santé** (148 milliards d'euros en 2001)

C'est la somme des dépenses engagées par les financeurs de l'ensemble du système de santé (Sécurité sociale, État, collectivités locales, organismes de protection complémentaire - Mutuelles, sociétés d'assurances, institutions de prévoyance -, ménages). Elle couvre un champ plus large que la consommation médicale totale puisqu'elle prend également en compte : les indemnités journalières, les subventions reçues par le système de santé assimilées à des dépenses, les dépenses de recherche et de formation médicales et celles de gestion de l'administration sanitaire.

**La dépense nationale de santé**

L'Organisation de coopération et de développement économique utilise un concept légèrement différent pour permettre les comparaisons entre ses membres : la dépense nationale de santé qui est évaluée à partir de la dépense courante de santé en défalquant les indemnités journalières, les dépenses de recherche et de formation médicales et en ajoutant la formation brute de capital fixe du secteur hospitalier public.

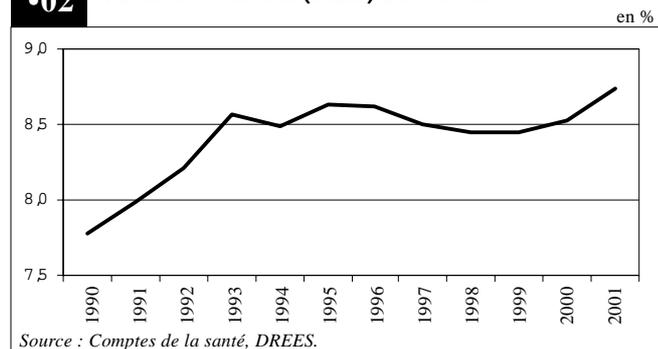
**Le secteur hospitalier en 2001 : une contribution en hausse et la contribution la plus forte à la croissance des dépenses**

Avec 57 milliards d'euros, en 2001, le secteur hospitalier (établissements hospitaliers publics et privés et sections médicalisées des établissements pour personnes âgées [encadré 3]) a représenté 44,9 % de la consommation de soins et de biens médicaux.

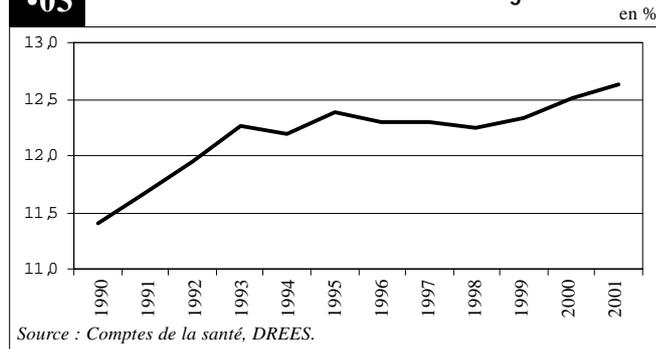
En 2001, la croissance totale des dépenses de ce secteur atteint 4,1 % en valeur et 1,9 % en volume contre respectivement 3,5 % et 1,6 % en 2000.

Dans le secteur public, la consommation de soins hospitaliers augmente en 2001 de 4,5 % en valeur et de 2,3 % en volume. Les évolutions sont respectivement de 2,1 % en valeur et de -0,1 % en volume pour le secteur privé.

**G.02** part de la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) dans le PIB



**G.03** part de la consommation de soins et de biens médicaux dans la consommation des ménages



Les établissements publics assurent, en termes de dépenses, une part croissante des soins hospitaliers : en 1990, le secteur hospitalier public était à l'origine de 75,4 % des dépenses liées aux soins hospitaliers. Cette part est de 80,6 % en 2001.

**Les soins ambulatoires en 2001 :  
croissance de 5,1 % en valeur  
et 6,2 % en volume**

La consommation de soins ambulatoires a atteint 34 milliards d'euros en 2001, soit 26,4 % de la consommation de soins et de biens médicaux. L'augmentation par rapport à 2000 est de 5,1 % en valeur et de 6,2 % en volume contre respectivement 4,5 % en valeur et 4,0 % en volume en 2000. L'évolution des prix est négative (-0,9 %) en 2001, avec peu de mesures de revalorisation des tarifs mais des changements de nomenclatures significatifs pour les dentistes et les masseurs-kinésithérapeutes, qui se répercutent, compte tenu du mode d'évaluation des prix<sup>1</sup>, sur l'évolution en volume.

La consommation de soins des médecins s'est accrue en 2001 de 3,1 % en valeur (2,5 % en volume), celle des soins d'auxiliaires médicaux de 5,8 % (6,7 % en volume) et celles d'analyses et de prélèvements en laboratoire de 7,7 % (9,4 % en volume). C'est la consommation des soins de dentistes qui a progressé plus fortement de 8,5 % en valeur (13,5 % en volume). Elle est marquée par l'inscription à la nomenclature d'un nouvel acte de soin prothétique « l'inlay-core » qui a modifié la pratique odontologique et conduit à une baisse du coût moyen des prothèses.

**Les médicaments en 2001 :  
augmentation de 8,3 % en valeur  
et de 9,5 % en volume**

Les médicaments représentent 21,4 % de la consommation de soins et de biens

1. La mesure des prix pour les actes des professionnels de santé repose sur l'évolution des lettres-clés, sans prendre en compte les effets des réformes de nomenclature pour l'année de mise en œuvre de ces réformes : en 2001, celles-ci ont eu un impact particulier pour les dentistes et les kinésithérapeutes ce qui explique en partie la forte augmentation en volume des soins et biens médicaux.

médicaux en 2001 pour une valeur de 27 milliards d'euros, en augmentation de 8,3 % par rapport à 2000. Ils restent, tout comme en 2000, la catégorie de dépenses qui contribue le plus à la croissance des soins et biens médicaux en volume sachant que les évolutions en volume recouvrent à la fois une augmentation du nombre d'unités vendues et l'arrivée de nouveaux produits plus onéreux qui se substituent à d'anciens produits peu coûteux. Leurs prix sont en diminution (-1,1 %), ce qui traduit les baisses de prix intervenues au début puis à la fin de l'année 2001 sur certains médicaments remboursables.

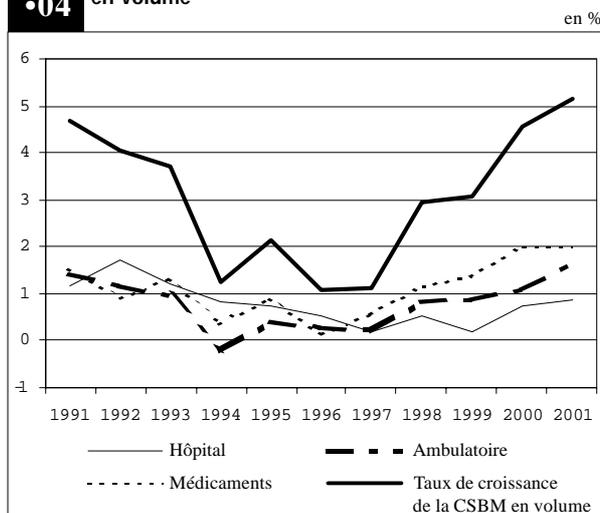
Les soins du secteur hospitalier, les soins ambulatoires et le médicament représentent 92,6 % de la consommation de soins et de biens médicaux. L'année 2001 a cependant connu d'autres évolutions significatives même si le poids des postes concernés est moins important. Ainsi « les autres biens médicaux » progressent en volume de 10,8 % par rapport à l'année précédente avec une progression particulièrement forte (+9,7 %) des dépenses d'optique. L'augmentation du poste « petits matériels et pansements » est encore plus

élevée (+14,9 %) malgré un ralentissement depuis 2000 de la tendance observée depuis plusieurs années (entre +30 % et +40 % de 1996 à 1999).

**Le financement  
de la dépense courante de santé :  
une contribution croissante  
de la protection complémentaire  
qui se confirme en 2001**

La dépense courante de santé retrace l'ensemble des versements effectués au cours d'une année au titre de la santé (ta-

**G.04** principales contributions à la croissance de la CSBM en volume



Lecture : la contribution à l'ensemble de la CSBM d'une de ses composantes est égale au taux de croissance de cette composante multiplié par son poids dans l'ensemble pour l'année précédente. Ainsi, les dépenses hospitalières ont progressé de 1,9 % en volume entre 2000 et 2001. Elles représentaient 45,6 % de la CSBM en 2000. En conséquence, leur contribution à la croissance de la CSBM est égale à 0,9 %.

Source : Comptes de la santé, DREES.

**T.01** consommation de soins et de biens médicaux

	Valeurs en milliards d'euros 2001	Taux d'évolution annuels moyens							
		en valeur (en %)				en volume (en %)			
		1990-1995	1999	2000	2001	1990-1995	1999	2000	2001
<b>1- Soins hospitaliers et en sections médicalisées</b>	<b>57,3</b>	<b>5,3</b>	<b>1,7</b>	<b>3,5</b>	<b>4,1</b>	<b>2,3</b>	<b>0,4</b>	<b>1,6</b>	<b>1,9</b>
- soins hospitaliers	55,4	5,1	1,6	3,3	4,0	2,2	5,4	9,8	8,3
. publics	44,6	5,6	2,8	3,9	4,5	2,5	1,0	1,7	2,3
. privés	10,8	3,5	-2,7	1,2	2,1	1,2	-2,3	0,6	-0,1
- soins en sections médicalisées	2,0	12,3	5,8	8,1	6,3	8,2	3,4	5,7	3,7
<b>2- Soins ambulatoires</b>	<b>33,7</b>	<b>4,5</b>	<b>3,8</b>	<b>4,5</b>	<b>5,1</b>	<b>2,7</b>	<b>3,2</b>	<b>4,0</b>	<b>6,2</b>
- dont médecins	15,8	5,2	3,7	3,9	3,1	2,7	3,1	3,3	2,5
dentistes	7,1	3,6	0,7	3,5	8,5	2,3	1,0	2,3	13,5
auxiliaires médicaux	6,9	6,0	6,7	6,8	5,8	4,5	5,1	6,6	6,7
analyses	3,0	1,4	4,8	7,1	7,7	1,0	5,6	9,0	9,4
<b>3- Transports de malades</b>	<b>2,0</b>	<b>6,7</b>	<b>8,2</b>	<b>8,8</b>	<b>9,9</b>	<b>4,4</b>	<b>5,2</b>	<b>7,0</b>	<b>6,4</b>
<b>4- Médicaments</b>	<b>27,3</b>	<b>6,1</b>	<b>6,7</b>	<b>9,5</b>	<b>8,3</b>	<b>5,5</b>	<b>7,0</b>	<b>9,9</b>	<b>9,5</b>
<b>5- Autres biens médicaux</b>	<b>7,4</b>	<b>8,4</b>	<b>12,9</b>	<b>13,7</b>	<b>11,8</b>	<b>5,5</b>	<b>12,0</b>	<b>12,9</b>	<b>10,8</b>
<b>Consommation de soins et de biens médicaux (1+...+5)</b>	<b>127,8</b>	<b>5,4</b>	<b>3,9</b>	<b>5,5</b>	<b>5,8</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>4,6</b>	<b>5,2</b>

Source : Comptes de la santé, DREES.

bleau 2). Trois principales tendances sont à l'œuvre en ce qui concerne son financement :

- la part de la Sécurité sociale se stabilise en 2001, alors que, du fait de la part croissante prise par les catégories de dépenses relativement les moins remboursées (dentistes, médicaments...), elle s'infléchissait depuis dix ans : de 76 % en 1990 à 75,5 % en 2000. C'est l'alignement des taux de remboursement des dépenses médicales des professions indépendantes sur ceux des salariés du régime général qui contribue à expliquer cette stabilisation en 2001.

- la part des dépenses restant à la charge des ménages tend à diminuer : de 12 % en 1995 à 11,1 % en 2001 ;

- à l'inverse, les mutuelles voient leur part augmenter de façon significative : de 6,1 % en 1990 à 7,5 % en 2001, ainsi que l'État en fin de période. Sa part dans le financement de la dépense courante de santé passe de 1,1 % en 2000 à 1,3 % en 2001 avec le plein effet de l'instauration de la Couverture maladie universelle (CMU).

### La dépense nationale de santé : 9,5 % du Produit intérieur brut (PIB) en 2001

La dépense nationale de santé est l'agrégat utilisé pour les comparaisons internationales au sein des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Elle représente, en France, 9,5 % du PIB en 2001, soit une progression de 0,1 point par rapport à 2000, après une période de stabilité au cours des trois années précédentes.

Les dernières données disponibles pour l'ensemble des pays de l'OCDE sont relatives à l'année 2000. Elles situent la France au quatrième rang derrière les États-Unis (13,0 %), la Suisse (10,7 %) et l'Allemagne (10,6 %). La part des dépenses de santé dans le PIB augmente en France à un rythme relativement lent, ayant crû au total de 0,9 point de PIB depuis 1990. En termes de croissance des dépenses dans le PIB, la France se place en position moyenne, au treizième rang des pays de l'OCDE, soit au même niveau que l'Autriche et assez loin derrière la Suisse (hausse de 2,2 points) ou l'Allemagne (hausse de 1,9 point).

### T 02 structure du financement de la dépense courante de soins et de biens médicaux

	1990	1995	2000	2001
Sécurité sociale	76,0	75,5	75,4	75,4
État et Collectivités locales	1,1	1,0	1,1	1,3
Mutuelles	6,1	6,8	7,4	7,5
Sociétés d'assurance	16,8	3,1	2,6	2,4
Institutions de prévoyance		1,6	2,2	2,3
Ménages		12,0	11,3	11,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Comptes de la santé, DREES.

### E-2

#### Les Comptes de la santé depuis 1990

La part de la consommation de soins et biens médicaux dans le PIB, qui était de 7,8 % en 1990, augmente de 8,5 % à 8,7 % entre 2000 et 2001 après s'être stabilisée à 8,5 % depuis 1993 avec quelques fluctuations entre 8,4 % et 8,5 %.

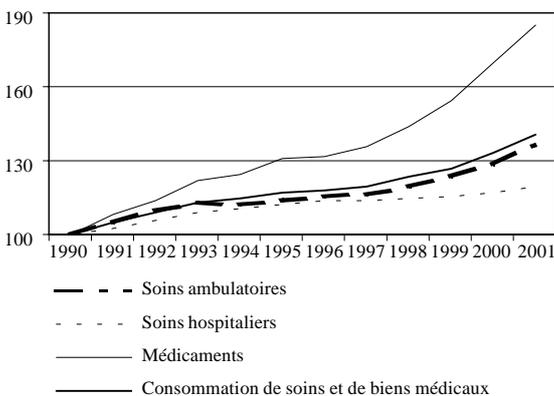
La contribution des différents postes à la croissance des soins et biens médicaux fait ressortir le médicament comme le plus gros contributeur à la croissance en valeur depuis 1997 avec cependant une légère inversion en 2001. Sa contribution (30 %) est proche de celle de l'hôpital public (32 %), suivie des soins ambulatoires (24 %).

Au-delà de ces tendances, des fluctuations importantes en volume ont été observées sur l'ensemble de la période. Par exemple, le taux de croissance des soins ambulatoires était soutenu au début de la décennie (graphique). Il a diminué jusqu'à devenir négatif en 1994, puis s'est beaucoup redressé sur la

fin de la période. Le poste médicament, globalement en forte progression depuis dix ans, a une évolution heurtée avec des pics de croissance en 1993, en 1995 et en 1998, puis une augmentation accélérée depuis 1999.

Les soins hospitaliers dont la croissance se ralentit tendanciellement ont, au début des années 90, un taux de croissance soutenu. À partir de 1994, ce taux diminue pour atteindre un minimum en 1997. Les années suivantes marquent un redressement contenu de la croissance de ces dépenses.

indices de volume base 100-1990



Source : Comptes de la santé, DREES.

### E-3

#### Hôpital public - hôpital privé : classification dans les Comptes de la santé

Dans leur distinction entre hospitalisation publique et hospitalisation privée, les Comptes de la santé privilégient le critère économique. Font ainsi partie du secteur public les établissements publics hospitaliers et tous les établissements privés financés par la dotation globale. Le secteur hospitalier privé est constitué de l'ensemble des autres établissements. Compte tenu des passages d'une catégorie à l'autre, dus à l'intégration d'un nombre important d'établissements privés anciennement tarifés en prix de journée préfectoraux dans le cercle de la dotation globale, les évolutions relatives aux secteurs privés et publics doivent être interprétées avec précaution en particulier pour les années 1998 et 1999.